

Parmi les questions posées au sujet de Google Apps, celles qui reviennent le plus souvent concernent la sécurité et la confidentialité. Afin de répondre à certaines de ces questions, vous pouvez consulter la [FAQ](#) dont les principales questions et réponses sont ici reproduites.

Confidentialité

À qui appartiennent les données que les organisations transfèrent sur Google Apps ?

Google n'est pas propriétaire de vos données et ne cherche pas à savoir si les données appartiennent à l'établissement inscrit à Google Apps ou à l'utilisateur individuel : c'est à vous de voir.

Les données transférées sur les systèmes Google vous appartiennent et cela signifie :

1. Google ne communique vos données à aucun tiers, sauf dans les cas stipulés dans nos [Règles de confidentialité](#).
2. Google conserve vos données aussi longtemps que vous le désirez.
3. Enfin, vous pouvez [emporter vos données avec vous](#) si vous choisissez d'utiliser des services externes conjointement à Google Apps ou, tout simplement, si vous ne souhaitez plus utiliser nos services.

Dans quels cas les employés de Google peuvent-ils accéder à mon compte ?

Google ne peut accéder aux données de votre compte que dans les conditions spécifiques définies dans les [Règles de confidentialité](#) et votre contrat client. Dans le cadre de l'assistance technique, un administrateur de votre domaine peut accorder l'autorisation d'accéder à des comptes en vue de résoudre un problème précis.

Google autorise-t-il des tiers à accéder aux données de mon organisation ?

Google ne peut divulguer des informations à des tiers que dans les conditions spécifiques définies dans les [Règles de confidentialité](#) et votre contrat client. Google ne communique ni ne divulgue à aucun tiers les données privées des utilisateurs, telles que leur adresse e-mail ou des informations personnelles, sauf dans les cas où la loi l'exige¹, sur demande d'un utilisateur ou d'un administrateur système, ou dans le but de protéger ses systèmes.

¹ Voir le [rapport Google Transparence des informations](#), pour plus d'informations, consultez aussi la section relative au [partage d'informations](#) dans nos règles de confidentialité.

Quel type d'analyse/d'indexation des données utilisateur est effectué ?

Les systèmes de Google analysent et indexent les e-mails, ainsi que d'autres données utilisateur, pour servir plusieurs objectifs. Cette analyse est totalement automatisée et ne peut pas être désactivée. Elle nous permet, par exemple, de détecter les spams et les logiciels malveillants, de trier les e-mails pour mettre en œuvre des fonctionnalités comme la boîte de réception Prioritaire, et d'offrir une fonctionnalité de recherche rapide et performante aux utilisateurs lorsqu'ils ont besoin de retrouver des informations dans leurs comptes. Les publicités sont désactivées pour les domaines éducationnels, Google n'utilise pas vos données pour présenter des publicités de ce type à vos utilisateurs².

Comment les mots de passe Google sont-ils générés pour les comptes utilisateur Google Apps ?

Pour générer les mots de passe automatiques des nouveaux comptes utilisateur, Google utilise un format composé de symboles, de lettres majuscules et minuscules et de chiffres. La longueur du mot de passe sera supérieure au minimum requis (8 caractères), ou à la longueur minimale du mot de passe que vous avez définie pour votre domaine si celle-ci est plus longue.

Un administrateur / utilisateur final a supprimé plusieurs e-mails, comment puis-je les récupérer ?

Lorsqu'un administrateur ou un utilisateur final supprime des données Google Apps, nous les supprimons conformément à votre contrat client et à nos Règles de confidentialité. Il est impossible de récupérer les données d'un compte utilisateur supprimé par un administrateur.

L'accès de mon organisation à Google Apps via Internet est-il sécurisé ?

Les services Google Apps offrent la possibilité d'accéder aux données par le biais de liaisons HTTPS chiffrées et les clients peuvent imposer cette option à leurs utilisateurs. C'est le cas pour l'accès aux données Gmail, Google Agenda, Chat, Drive et Sites via nos applications Web. L'accès au client de messagerie mobile est également soumis à un système de chiffrement assurant la confidentialité des communications. À l'heure actuelle, les services Page d'accueil et Google Vidéos ne bénéficient pas d'un système de chiffrement. Nous exigeons le chiffrement en cas d'accès à vos données de messagerie électronique par des clients tiers.

² Pour plus d'informations, consultez nos [Règles de confidentialité](#), nos [Principes de confidentialité](#) et les conditions d'utilisation de Google Apps ([édition gratuite de Google Apps](#), [Google Apps for Work](#), [Google Apps for Education](#)).